Régis JUANICO
Député de la Loire
Conseiller Général de la Loire

Saint-Etienne, le 30 octobre 2009

Communiqué

Intervention de Régis Juanico : Budget 2010 "Enseignement Scolaire"

En tant que rapporteur du budget du sport, de la jeunesse et de la vie associative, j'aurai demain l'occasion de faire des propositions pour promouvoir l'activité physique et sportive tout au long de la vie, notamment à l'école. Ainsi, je proposerai quatre heures d'éducation physique et sportive pour les élèves de tous niveaux, mais j'ai eu la surprise de constater que la réforme du lycée ne prévoyait rien en matière d'EPS et rien sur l'organisation du travail sur la semaine et la journée pour favoriser la pratique d'activité physique ou sportive.

Il faut avant tout assurer le respect des horaires obligatoires d'EPS, ce qui n'est pas le cas. A l'école primaire, par exemple, alors que l'horaire théorique est de trois heures, l'horaire réel est de deux heures douze.

Que comptez-vous faire pour enrayer la baisse du recrutement des professeurs d'EPS, deux enseignants sur trois partant à la retraite n'étant pas remplacés depuis quatre ans, ce qui s'apparente à une véritable saignée pour le corps des professeurs d'EPS ?

Deuxièmement, pouvez-vous nous assurer que les trois heures forfaitaires assurées par les professeurs d'éducation physique pour l'UNSS, l'Union nationale du sport scolaire, seront maintenues – on sait le travail formidable accompli par l'UNSS, ainsi que par l'Union sportive de l'enseignement du premier degré, dans l'école primaire et au collège ? Quel sera le sort des postes de coordinateurs UNSS des professeurs d'EPS dans les districts et les territoires, qui étaient jusqu'ici financés sur les dotations en heures supplémentaires des collèges ?

L'accompagnement éducatif et son volet sportif, en dépit de ses insuffisances, peut être un bon complément au sport scolaire, s'il est assuré en partenariat avec les clubs sportifs. Cette mission est aujourd'hui gérée par le Centre national pour le développement du sport, le CNDS, à hauteur de 20 millions d'euros, dont 7 pour les équipements. Les 12 ou 13 millions restants ne devraient-ils pas faire l'objet d'une subvention du ministère de l'éducation nationale ?

Réponse de Luc Chatel, Ministre de l'Education Nationale

M. Juanico propose que tous les élèves bénéficient de quatre heures hebdomadaires d'éducation physique et sportive. Qui ne le souhaiterait ? Le problème est de savoir sur quoi prendre ces heures car je ne pense pas que l'on puisse augmenter encore le temps scolaire, notamment au lycée, où les élèves ont des emplois du temps déjà surchargés – si l'on ajoute aux

Permanence de Régis JUANICO, Député de la Loire
11, rue de la Résistance 42000 SAINT-ETIENNE - Tél. : 04 77 30 53 60 - Fax : 04 77 30 94 80
e-mail : rjuanico@assemblee-nationale.fr – http://www.juanico.fr

enseignement obligatoires et aux options le travail personnel, certains lycéens travaillent largement plus de 35 heures par semaine !

L'éducation physique et sportive n'a pas été oubliée dans la réforme du lycée. Aujourd'hui, les élèves choisissent à 97 % une deuxième langue vivante comme enseignement d'exploration en classe de seconde. Nous allons intégrer la LV2 au tronc commun et l'éducation physique et sportive fera partie des enseignements d'exploration : les élèves pourront donc être plus nombreux à la choisir. Enfin, nous avons maintenu l'option éducation physique et sportive et préservé les trois heures de l'UNSS.

Sur la question de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, si certains postes ont disparu ces dernières années, c'est aussi parce que le taux de remplaçants disponibles en EPS était plus élevé que dans les autres disciplines. Le ratio enseignants/élèves n'a pas été substantiellement modifié.